

BUDGET PRINCIPAL 2022

CERTIFICAT ADMINISTRATIF POUR VIREMENT DE CREDIT

Je soussigné, Fabrice CHARTREUX Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES, certifie qu'un virement de crédit du CHAPITRE 022 DEPENSES IMPREVUES vers le chapitre 012 « Charges de personnel et frais assimilés » article 64131 Rémunération, doit être opéré pour un montant de 60 000 €.

Fait pour valoir ce que de droit.

A ECROUVES, le 20/12/2022

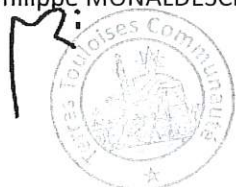
Par délégation du Président de la Communauté de
Communes Terres Tolloises
Le Vice-Président
Philippe MONALDESCHI



Rendu exécutoire, après visa en
Sous-préfecture

Le 20/12/2022

Par délégation du Président de la Communauté de Communes Terres Tolloises
Le Vice-Président
Philippe MONALDESCHI



Mis en ligne le 20/12/2022 à 16h19

REÇU EN PREFECTURE
le 20/12/2022

Application agréée E-legalite.com